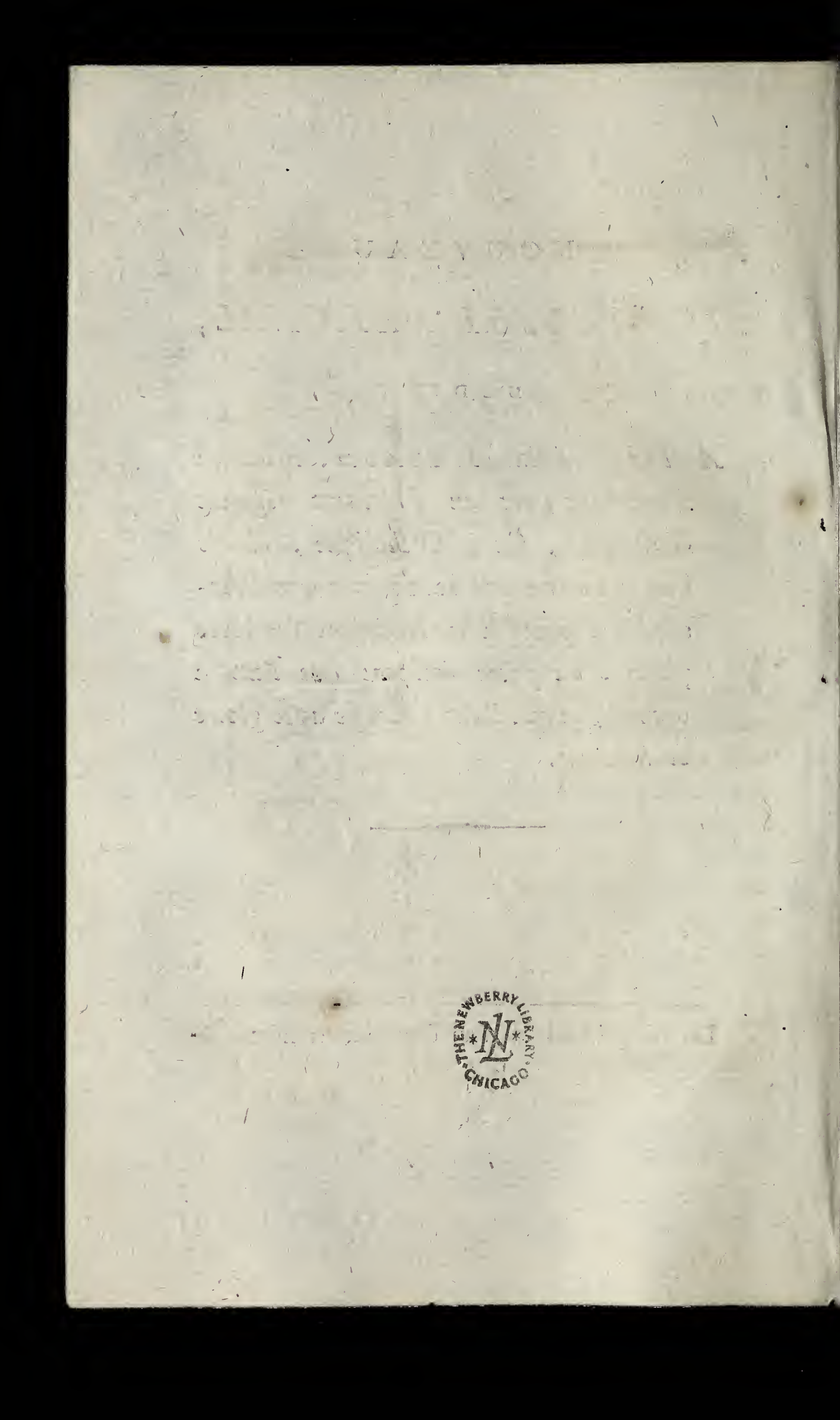
NOUVEAU
POT-POURRI NATIONAL;

DÉDIÉ

A l'ex-Président RABAUD, *Ministre Protestant ; et au Président régnant* GOUTTES, *Curé Catholique, élevés l'un & l'autre par* le respect que l'Assemblée porte à la Religion de leurs pères, *au poste éminent que l'un a occupé, et que l'autre occupe avec gloire et honneur.*

De l'Imprimerie de l'un des cantons mixtes de la Suisse.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

PLAN

PROPOSÉ AUX JACOBINS,

Pour s'emparer du châtelet, et notamment du greffe, en vertu de la loi du plus fort, très-constitutionnelle et très à la mode.

LES aristocrates, après avoir payé des brigands pour piller et brûler leurs châteaux et leurs chartriers, ont poussé la perfidie jusqu'au point de les payer pour insulter et assassiner les chefs de leur parti, et porter en triomphe le chef des démagogues ; mais grâces à MM. Desmoulins et Prudhomme, qui disent tant de sottises et d'absurdités, que le peuple aime leurs ouvrages, quoiqu'ils ne soient pas im-payables, on a découvert les odieux projets des bons Français qui vouloient, avec de l'argent empêcher les assignats, et substituer une législature qui auroit, disent-ils, d'autant

plus de bien à faire à la nation, que celle-ci ne lui en a encore fait aucun. On a encore découvert que ces maudits aristocrates cherchoient à perdre les députés les plus patriotes, en déposant la vérité sur l'affaire de Versailles, la nuit du 5 au 6 octobre, tandis qu'on sait qu'elle fut non-seulement tranquille, puisque le général s'endormit sans inquiétude, et fit coucher tout le monde, mais même glorieuse, puisqu'on a donné des médailles aux dames de la nation, qui s'étoient le plus distinguées, et que M. Bailly appella devant le Roi et la Reine, le 6 octobre, *un beau jour*. D'après ces raisons, les amis de la constitution réunis, sous la protection municipale, dans la salle des anciens ligueurs que leur présence a purifiée, sont convenus unanimement que pour empêcher les aristocrates de se servir du châtelet, qui leur est vendu, quoique, pour cacher son jeu, il ait été rechercher une ordonnance du sanguinaire Louis XI pour punir un gentilhomme d'une intention que, sur le témoignage de ses dénonciateurs, on a réputé pour le fait. La société a jugé qu'il falloit trouver un moyen pour piller le greffe du châtelet en vertu de la loi du plus fort, et ôter à ce tribunal, devenu aristocratique, l'instruction des crimes de lèze-

nation ; mais sur la représentation de M. Duport, qui n'eſt pas impartial dans cette affaire, il a été décidé qu'on feroit demander cela par les diſtricts ; & le ſieur Linguet ainſi que M. Danthon & les autres patriotes des Cordeliers, ſont chargés de le faire demander par les mêmes aſſemblées qui ont empêché le retour des gardes-du-corps. Alors l'Aſſemblée Nationale ſe rendra à leur demande & ſe réſervera dorénavant les crimes de lèze-nation, qu'elle pourra d'autant mieux connoître qu'il y aura quelques députés qui ſe trouveront juge & partie. L'on chargera Meſdames de la Nation, MM. des fauxbourg Saint-Antoine & Saint Marcel, de s'emparer du Châtelet & ſur-tout du Greffe ; mais comme on dit que le Châtelet, par une perfidie ariſtocratique, a réunis un double des dépoſitions chez pluſieurs notaires, M. Reubel renouvellera à l'Aſſemblée la motion conſtitutionelle qu'il a déjà faite, d'aller fouiller chez tous les particuliers, & notammant chez les notaires ; elle ſera décrétée ſans déſemparer, & comme cette expédition ne peut ſe faire qu'en volant, M. Perdrix en aura le commandement, & on lui donnera un détachement de volontaires de la Baſtille. Toutes les pièces trouvées au Châtelet & chez les notaires ſeront remiſes aux archives des Jacobins, où MM. d'Orléans, par

procureur, d'Aiguillon, Mirabeau, Duport, Barnave &c. &c. en perſonnes, les viſiteront & verront juſqu'à quel point les ariſtocrates ont eu la perfidie de dire la vérité. On chargera enſuite MM. de Liancourt & de la Fayette d'engager le Roi à demander à l'Aſſemblée Nationale de ne pas pourſuivre l'affaire du 5 Octobre, & le corps légiſlatif aura l'air d'accorder une grace au pouvoir exécutif, en défendant de rechercher les aſſaſſins de la Reine & des gardes-du-corps, ce qui prouvera la généroſité de l'Aſſemblée Nationale, car elle auroit pu faire déclarer faux témoins les deux ou 300 perſonnes qui auront dépoſées dans cette affaire, mais les amis de la conſtitution veulent ménager les ariſtocrates pour leurs menus plaiſirs. Tel eſt en gros le plan propoſé et adopté par les patriotes, mais les détails prouvent les talents des chefs de ce parti pour faire réuſſir leurs projets, & jamais les ariſtocrates, avec de l'argent & des brigands, ne pouſſeroient ſi loin l'art d'éclairer les provinces & de gagner la multitude; *non licet omnibus adire corinthum.*

NOUVELLES DIVERSES.

La ville de Nancy ayant envoyé à Metz, deux très-jeunes gens, comme députés, à M. le marquis

de Bouillé, pour lui demander des affuts de canon; ce Général leur demanda d'abord où ils avoient laissé leurs précepteurs, leur fit servir des tartelettes pour goûter, et leur dit qu'il alloit y avoir une foire à Metz, et qu'ils y trouveroient sûrement des petits affuts. Ces deux ambassadeurs sont revenus très-honteux à Nancy, où tous les aristocrates leurs demandent, comment avez vous trouvé les tartelettes?

On dit que les princes Allemands voulant défendre leurs possessions en Alsace, et les biens ecclésiastiques, comptent employer le droit canon, le seul qui puisse faire entendre raison à la plus auguste assemblée de l'univers, qui répond à cela qu'elle fera séduire leurs troupes, que ce remede qu'elle a essayé avec succès, est le seul que des gens prudens doivent employer. On fait faire aussi à Paris quelques lanternes pour envoyer en Alsace, de la part de MM. la Vie et Reubell.

Il y a à Toulouse, des prières publiques pour demander à Dieu, de conserver en France la religion catholique, et de rétablir l'ordre et la paix; le peuple vouloit aussi qu'on demandât la conversion du comte de Mirabeau, de Chapelier, Barnave, l'évêque d'Autun, etc. Mais le grand-vicaire a répondu sagement: ne com-

mençons pas par demander les choses les plus difficiles.

On assure que tous les vrais gentilshommes de Province font venir de Paris, l'opinion du brave marquis de la Queuille qu'ils disent enfin voilà le style, la franchise et la loyauté d'un chevalier François, et qu'ils sont fâchés que par erreur, on ait remis à un de ses collègues, une partie de l'armure du chevalier Bayard, qui appartenoit de droit à celui qui, fidéle à l'honneur et à ses sermens, n'a jamais, un seul moment, songé à trahir son roi et sa Patrie, dont-il fut toujours le défenseur et le soutien.

Les membres des Jacobins ayant apperçu, le mercredi 28 avril au soir, un déficit dans la lune, ont été enchantés, et espèrent y opérer une révolution; en conséquence, ils comptent engager M. Necker, qui veut voyager, à aller y passer quelques tems. M. le duc d'Orléans qui a fait ses preuves dans un ballon, ira de Londres dans la lune, où l'abbé Syeyes, Laclos, et Doraison l'auront devancé, et il sera accompagné de MM. de la Touche et de Sillery. M. Dupont, qui avoit voulu établir des messageries pour aller aux Indes, est chargé d'en établir pour aller dans la lune et pour y décider la révolution. MM.

le comte de Mirabeau, Chapelier, Barnave le coupe tête, comptent y aller passer quinze jours avec des piques, des lanternes, etc. Et y laisseront ensuite leurs aide-de-camp, Muscart, Barbot, Curé, Marat, Desmoulins, etc. pour terminer la besogne.

M. Bailly s'étant amusé à suivre l'éclipse avec son télescope, le 25 avril, Madame Bailly, devenue lunatique à force d'entendre parler lune, s'est mise à pleurer de peur que ce ne fût pour lui un mauvais signe, mais le grand-maire a suivi avec attention l'éclipse, et a remarqué que la constitution de la lune étoit vicieuse, et trouvant aussi que les étoiles portoient des noms très-aristocratiques, il compte proposer de diviser le ciel en départemens, districts, &c. et de donner aux étoiles des noms célébres dans la révolutions, tels que : Barnave, le coupe-tête Guillotin, Chapelier, Duport, Robetspiere, Mirabeau, Target, Marat, Desmoulins, St. Huruge, Prudhomme, Camus, Tournon, Garat, Fauchet, Rœderer, d'Autun, Lameth, d'Aiguillon d'Orléans, Necker, &c. Sa demande, fort appuyée aux jacobins, a été renvoyée au comité de constitution, qui a promis d'organiser le ciel et les astres d'une manière constitutionelle et les jeunes Solons, Target, Thouret, Chapelier, &c.

espèrent que leurs noms deviendront aussi ſameux dans le ciel qu'ils le ſont sur la terre. MM. Bailly et la Fayette, sont déjà presque certains d'être nommés maire et général de la lune, si on les trouvoit trop terrestres, Mercure sera chargé de les purifier.

Madame Grandval qu'on disait déréglée, pour prouver le contraire, vient d'accoucher d'un petit aſtre qui sera le frère de la Nation et qui sera certainement bien élevé, étant éduqué par deux maires. Le soleil & la lune le nourriront, et il sera baptisé par le ci-devant pape.

On assure que sur la représentation de mademoiselle Théroigne et de Mesdames de la Nation, qui se sont plaint de ce que les droits des femmes n'étoient pas encore définis; il a été décidé aux jacobins qu'il n'y auroit plus de marques distinctives, au moins extérieures pour les deux sexes, et qu'ainsi les droits seront les mêmes, on avoit même proposé, pour faire sur le champ l'application de ce décret, de nommer un président fort jeune et de le forcer à présider alternativement en homme et en femme, et on avoit déjà jetté les yeux sur quelqu'un auquel les deux costumes auroient été également; mais les impartiaux qui cherchent toujours un terme moyen, vouloient un véritable hermaphrodite; les aristocrates te-

nant toujours aux vieux principes, vouloient un homme; et par un hasard, que le public ne tar-dera pas à connoître, ils l'ont emporté; ce qui a fait dire à un mauvais plaisant, *que la présidence avoit manqué de tomber en quenouille, mais que la loi salique avoit prévalu.*

On dit que M. Linguet a été voir M. d'Aiguillon, et que ce dernier lui a dit: j'espère que vous oubliez votre quérelle avec mon père. Quant à moi, je ne me souviens que du service essentiel que vous lui avez rendu; le patriote moderne lui a repondu : je vous assure que j'oublie tous les torts de monsieur vôtre père, et que si jamais vous vous trouvez dans le même cas que lui, vous aurez en moi un zélé défenseur, quelque soit votre cause, car vous savez que j'ai passé ma vie à soutenir le pour et le contre. Là dessus les deux patriotes s'embrassèrent, et M. D*** lui répondit : je connois votre éloquence, et elle peut être, dans ce moment ci, très-utile à des députés patriotes que les aristocrates voudroient livrer à la rigueur des loix; ainsi vous avez bien fait de venir ici seconder l'ami d'Antou et l'ami Desmoulins.

On assure que les grenadiers vouloient forcer M. d'Aiguillon à monter sa première garde au châtelet; mais que le club des jacobins n'a pas voulu,

disant que tous ceux qui apprendroient que M. D . . . est au châtelet, ne sauroient pas qu'il est de service; et que les aristocrates saisiroient l'occasion de faire quelques mauvaises plaisanteries à ce sujet.

On dit que M. Bailly ayant écrit un peu cavalièrement à un maire de village : celui-ci lui a répondu : sachez, mon cher confrère que je suis maire dans mon village comme vous l'êtes à Paris et je vous prie de ne pas vous donner de ton vis-à-vis de moi. Le maire de Paris lui a envoyé ordre de venir à Paris lui parler; le bon paysan à cheveux blancs est venu avec quelques municipaux et a dit à M. B. . . . . je trouve plaisant que vous vous avisiez de me donner un ordre : apprenez que quoique je n'aie pas sous mes ordres des brigands, des déserteurs et des criminels de lèze-Majesté, je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous et que jamais vous ne me verrez vous obéir ni vous imiter : je sais le respect qui est dû au Roi et à ses ordres, mais quant au maire de Paris, il sera mon égal quand il aura été nommé légalement et d'une manière constitutionnelle, ainsi votre successeur et moi nous marcherons de pair, et l'âge seul donnera la préséance entre nous ; pour vous, vous n'êtes qu'un maire provisoire, et il y a à parier

[illegible]ous n'aurez pas même le temps de faire user votre livrée. M. Bailly voulant finir cette conversation, lui pressa la main, et lui dit : mon cher confrère, vous avez mal compris mes intentions, etc. le brave paysan lui tira sa révérence et retourna dans son village où il fut fort applaudi detous ses municipaux, qui en firent part à tous leurs voisins, et l'on dit que les rieurs ont été du côté des paysans.

AVIS AU PUBLIC.

Pour assurer aux animaux la liberté individuelle que les Français croyent avoir obtenu, en substituant la lanterne qui étrangle par ordre de la multitude qui se dit la nation ; à la bastille, qui emprisonnoit par ordre des ministres, il est defendu cette année de tuer les chiens enragés ; et ceux qui en rencontreroient sont priés de les adresser à M. le prieur des jacobins, rue St. Honoré qui a trois fois la semaine un cours public de rage dans sa maison ; mais qui doit, dit on, faire transporter ses enragés de la rue basse du rempart aux iucurables, où le docteur Guillotin administrera un remède excellent pour toute maladie qui est un diminutif de celui de Bartholo, *car s'il n'emporte pas le mal, il emporte au moins*

le malade, et le docteur Guillotin a une fille qui prenant la partie pour le tout, guérira radicalement toute espèce de maladie.

M. Necker pour se délasser de ses travaux auxquels nous devons la révolution qui nous a fait porter les couleurs d'un prince fugitif qui a manqué deux fois le premier rôle dans une pièce qu'il vouloit jouer à ses parens et à la nation; commence à s'apperçevoir qu'il a eu tort de revenir, et qu'il ne trouvera bientôt plus que sa fille qui lise les éloges qu'il a la modestie de faire de lui, dans tous ses ouvrages, il se dispose à aller en Suisse faire un cours de botanique, car on sait que cette science fut toujours son amusement et qu'il a toute sa vie cherché des simples.

Le marchand de médailles de la nation déclare qu'il vient d'en faire faire un certain nombre pour hommes et pour femmes, mais qu'il n'en distribuera aux dames de la nation que sur l'attestation de M. Bailly, qui prouvera qu'elles ont été à la conquête de Versailles, le 5 octobre, et qu'elles ont eu part aux exploits de cette nuit fameuse, et qu'il n'en donnera aux hommes que lorsqu'ils démontreront, par un certificat de M. de la Fayette, qu'ils ont déserté leurs drapeaux et abandonné leurs officiers, il y en a d'un peu plus grandes pour ceux qui ont emporté leurs butins ou volé la caisse, et

d'autres très-belles, sur lesquelles sont gravés des canards, pour les braves gardes-françaises qui, cédant au patriotisme, ont eu l'héroïsme d'abandonner leurs drapeaux et la garde du roi pour de l'argent, qui ont eu le courage et l'intrépidité de prendre la bastille et d'assassiner le gouverneur lorsque les portes ont été ouvertes, et qui remplaçant le guet à pied, on préféré d'être sous les ordres de M. Bailly plutôt que de rester les gardes du roi. Les médailles seront suspendues à des rubans aux couleurs d'Orléans, bleu, rouge et blanc.

M. Belœil, marchand de verres et de lunettes, prétend avec raison que c'est à lui qu'on doit la révolution qui a été si bien dirigée; que malgré les expéditions populaires qui ont fait fuir beaucoup d'aristocrates, il ne reste que 120 mille pauvres à Paris, car c'est lui qui fournissoit des microscopes à M. Bailly pour lui apprendre à voir les choses en grand; et grace à une lunette de sa façon, il a fait lire à M. Bailly, dans sa planette, qu'il devroit au massacre de MM. Berthier et Flesselles une place qu'il obriendroit du peuple, quand il se seroit défait de ceux qui tenoient leurs places du roi; c'est lui qui a eu l'honneur de fournir une lampe qui brûle toujours sans éclairer, et que madame le Jay employe, quand elle est

en tête-à-tête avec M. de Mirabeau, pour que sa figure ne le dispute pas dans son cœur à son esprit; c'est lui qui a vendu à crédit, à M. Chapelier, ces fameuses bésicles qui ont le talent de l'éclairer et d'aveugler les autres, comme il en a fait l'expérience sur les habitans de Bretagne avec succès; c'est lui qui a vendu le bocal dans lequel les dames de la Nation ont présenté à M. Barnave le cœur sanglant de M. Foulon: enfin c'est lui qui a fourni les verres de la lanterne de la place nationale, ci-devant de grêve, qui a opéré la révolution et fait recouvrer au Français sa liberté dont il étoit privé depuis longtems. C'est encore lui qui avoit fourni à mademoiselle Théroïgne, à MM. les ducs d'Orléans et d'Aiguillon, MM. Duport, Lameth, Laclos, etc. des lanternes sourdes pour se retirer chez eux, la nuit du 5 au 6 octobre qui fût si noire. Enfin, il a eu l'honneur d'offrir à M. de la Fayette un miroir, dans lequel les traits sont toujours les mêmes, et il est si bon que ce général, le 6 octobre au matin, se regardant dans ce miroir, ne se trouva pas changé. Il est donc bien certain que M. Belœil est le premier auteur de cette fameuse révolution si fort vantée par ceux auxquels elle a été avantageuse, et que la nation lui doit beaucoup des lumières qu'elle a acquises: en conséquence, il demande

que

que le président de l'assemblée nationale lui attache une lanterne à sa boutonnière, sur laquelle seront gravés ces mots: *la loi et le roi*, et plus bas, *vive la liberté*; et il espère qu'une nation juste et généreuse ne lui refusera pas une récompense qu'il a si bien méritée.

M. de Robespierre si renommé pour une saine logique, pour une mâle éloquence et qui a eu tous les succès qu'il méritoit pendant les 15 jours qu'il a été sonneur aux jacobins, étoit allé faire un voyage dans son pays pour l'éclairer; mais il avoit eu la modestie de voyager incognito. Comme on croyoit qu'il étoit arrivé à Arras, la nation de cette ville, qui a appris par un courrier de Provence la manière d'éclairer les provinces, chargea l'homme auquel la direction des reverbères est confiée, de tout disposer pour l'illumination qu'on comptoit donner au souverain Robespierre, qui trouve que la révolution a été très peu sanglante; mais comme l'huile manquoit, on a été chercher la chandelle d'Arras qu'on destinoit pour éclairer la plus belle lanterne de la ville: malheureusement elle est devenue invisible, et le peuple assemblé pour le spectacle qui a eu tant de succès à Paris, étoit d'abord furieux d'avoir manqué son but; mais il a été consolé lorsqu'il a appris

que M. Robestpierre, par des circonstances particulières n'avoit pas voulu venir à Arras; il espère bien s'en dédommager à son retour, si toutefois il cesse quelque jour d'être député, et les provinces belgiques se flattent que ce souverain reviendra avec l'enchanteur Merlin, qui partage avec lui l'attachement et l'estime des Belges, qui rendent à ces deux génies la justice qui leur est due.

LETTRE

D'UN CAPUCIN

A M. NECKER.

SACHANT, Monseigneur, combien vous protégiez, dans toutes les circonstances la minorité, puisque l'avis de la minorité des notables fut la seule raison que vous donnâtes en faveur de votre opinion pour la double représentation à laquelle nous devons la révolution et la régénération de la France, que ce fut ensuite la minorité de la noblesse qui mérita toute votre bienveillance, je vous ai vu ensuite cependant caresser et flatter la multitude, qui força même votre maître à vous rappeller d'un exil, où les méchans disent qu'on vous avait envoyé trop tard pour la gloire du Roi, et duquel, disent-ils, vous être revenu trop tôt pour la vôtre. J'avois vu dans tous vos ouvrages les principes les plus despotiques affichés, et tout d'un coup je vous ai vu devenir populaire et sacrifier même les prérogatives de la

couronne à l'espoir d'obtenir de l'encens et des éloges; mais bientôt, Monseigneur, le Français ingrat a oublié tous vos bienfaits, et vos ennemis vous ont fait perdre une réputation que vous vous êtiez faite avec facilité. Vous auriez dû savoir par l'expérience que le Français est inconstant et volage; il fut engoué de Law, dont il devint la dupe. Cagliostro a joui en France des plus grands succès, on l'a vû partir sans regret et on apprendra même de sang froid son supplice, s'il a lieu; quoiqu'il soit martyr de la nouvelle doctrine. Le fameux *Mesmer* occupa un moment à Paris tous les esprits, et nous seroit fort utile dans ce moment ci, puisque nous sommes dans la crise et que s'il pouvoit rendre l'Assemblée Nationale somnambule, nous apprendrions sans doute des choses très curieuses, mais ce savant docteur n'eût de succès qu'un moment. Voilà des exemples, monseigneur, qui auroient dû vous faire craindre le changement des opinions que vous avez enchaînées un moment, mais qui ont eû l'injustice de varier sur votre compte; quand à moi qui vous ai toujours cru un grand calculateur, puisque je vous ai vû à propos et avec succès vous servir des quatre règles, de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et surtout

de la *division*, je ne crois pas qne mon jugement ait changé depuis la dissolution des états de Bretagne, et je suis toujours étonné qu'on ose dire que c'est parce que vous n'étiez ni catholique, ni gentilhomme, ni propriétaire, que vous avez sacrifié le clergé, le trône et la noblesse, les propriétés et le commerce. Car en 1781, la recette, selon vous, étoit plus forte que la dépense, ainsi le déficit n'a pu exister que depuis cette époque où toute la France vous regarda comme un grand homme ; enfin monseigneur, comme la multitude vous traite avec ingratitude, je suis étonné que vous ne preniez pas votre première inclination pour la minorité ; il y en a une bien marquée dans l'AssembléeNationale, et elle mérite d'autant mieux votre estime que tous les membres sont protestans, c'est ce qui m'avait fait présumer que vous vous y réuniriez, et je comptois même avoir le plaisir de vous voir aux Capucins où le peuple a si mal reçu les prétendus aristocrates, qu'ils ont été obligés de se retirer pour éviter aux royalistes ou bons françois le désagrément d'envenir aux mains avec M. Saint-Huruge, sa phalange, et une canaille stipendiée qui étoit excitée par quelques jacobites ou enrgaés. J'ai vu, monseigneur, que vous étiez brouillé avec

avec le comité des pensions dont le président cache son jeu en s'appellant Camus, car MM. de Ségur lui ont donné un pied de nez aux yeux de tous les honnêtes gens. Vous avez fait des observations qui ont rendu Camus rouge comme un dindon, et cet homme qui est furibond, parce que le clergé lui a ôté la pension qu'il lui faisoit ci-devant, quand il a vu que cet avocat sacrifiait ses cliens à la révolution, et qu'il craignoit que les chefs des Etats-Généraux ne finissent comme ceux des Etats-Généraux tenus sous Charles V, ainsi que le prédit le vertueux Linguet qui sert tour-à-tour le despotisme et la licence; on dit malgré cela que vous avez un parti considérable à l'Assemblée Nationale & que *les querelles . . . ne durent pas*, je le désire fort, Monseigneur, car songez que ce peuple qui vous portoit en triomphe le 23 juin, et auquel vous n'avez pas osé vous montrer quand le 5 octobre il a violé l'asyle de nos Rois & a souillé du sang le plus pur les marches du trône, commence à ne plus vous adorer. Mirabeau, Marat, Desmoulins, Prudhomme et autres journalistes du peuple, vous dénigrent avec zèle, et l'on ne voit plus même votre éloge que dans vos ouvrages. Jugés, Monseigneur, combien, moi, qui vous ai servi de mon mieux en allant faire ma quête dans les

environs de Paris, et remplissant vos ordres exactement en vous louant et en prenant des informations sur les grains qu'on pouvoit acheter, etc. combien, dis-je, je suis affecté de l'injustice des Français soyez-en, je vous prie, bien persuadé, ainsi que du profond respec, etc. signé, *le frère discret capucin.*

TRÈS-HUMBLES remontrances présentées à la Nation Française, par les pigeons de colombiers de toutes les provinces, remises par M. Perdrix sur le bureau.

PERMETTEZ que nous déposions, aux pieds de votre majesté, l'hommage de notre respect et de notre attachement et que comptant sur votre justice, nous vous adressions nos très-humbles représentations sur la position affreuse dans laquelle nous nous trouvons, puisque tous les méchans, connoissans notre foiblesse et assurés de

l'impunité, tirent sur nous impitoyablement, et que vous seule, Madame, pouvez désarmer vos sujets ; dont nous éprouvons continuellement la barbarie depuis le 4 août dernier. Aurions nous pu croire que vos représentans, qui avoient débuté par entendre une messe du saint-esprit, pour implorer ses lumières, n'eussent aucun égard pour son image (1), et qu'une de leurs premières opérations fût de nous condamner, sans même nous avoir entendus, dans une séance à jamais mémorable, après leur souper, où certainement quelques-uns d'eux avoient été à portée de juger que nous étions bons à toutes sausses. Il est vrai que plusieurs personnes fidèles à leurs cahiers et à leurs sermens, voulurent élever la voix en faveur de de l'emblême de la fidélité, mais ils ne furent pas écoutés, et l'ivresse patriotique fut poussée au

(1) Un curé ayant marqué son étonnement à un autre député, sur ce qu'on avoit si peu respecté l'image du St.-Esprit ; celui-ci lui répondit : consolez-vous, car si notre projet est d'anéantir toutes les images, nous conserverons précieusement les originaux,

point que nous noûs trouvâmes compris dans la proscription des droits féodaux par une contrariété bien singulière, puisqu'en cherchant à rendre la liberté à tous les individus, on portoit atteinte à nos propriétés et même à notre vie ; car envain dira-t-on que nous pouvons appartenir aux citoyens de toutes les classes ; plus anciens même que la monarchie française et que la noblesse, nous nous étions attachés par inclination à cet ordre qui, seul, pendant long-temps eût le droit d'avoir des colombiers, (ce qui nous a valu le nom dangereux d'aristocrates) et jadis notre habitation annonçant un château, désignoit la demeure des défenseurs de la patrie des soutiens du trône et des protecteurs de l'indigence ; car on se souviendra dans tous les temps de la vaillance et de la loyauté des anciens chevaliers français et la noblesse un jour reprendra la place qu'elle doit occuper dans une monarchie dont elle est la véritable essence, comme l'honneur est le ressort qui doit le faire agir : enfin lorsque la noblesse avoit inféodé des terres à ses vasseaux, c'étoit toujours sous

la condition tacite que nous pourrions prendre notre subsistance par tout où bon nous sembleroit; d'ailleurs nous dédomagions le laboureur du tort qu'il éprouvoit, en détruisant une herbe qui est fort nuisible au bled, et même nos excrémens, qui fertilisent singulièrement les terres, sont précieux pour eux, ce qui auroit dû être remarqué, car ceci est un cas particulier; comment a-t-on pu songer à proposer de nous tenir enfermés une partie de l'année, puisque vingr-quatre heures de clôture pour nous sont mortelles, et cela au moment même où l'on donne la volée aux nones et aux religieux: nous étions persuadés que faisant donc plus de bien que de mal, nous n'avions rien à craindre pour nous ni pour nos descendans; il est vrai cependant que beaucoup de gens avoient à tort des colombiers et que la punition infligée ci-devant à celui qui tiroit sur nous, étoit barbare; mais n'auroit il pas mieux valu réformer deux abus qu'une chose utile. Notre projet, Madame, avoit d'abord été de prier le Roi des oiseaux de vouloir bien convoquer toute la gent volatile, suivant l'ancien

usage, (car nous ne croyons pas à la nécromanie,) pour l'intéresser auprès de vous en notre faveur; mais nous avons appris que nous aurions contre nous les dindons, parce que souvent dans les cours, pendant l'hiver, nous avons des querelles avec eux lorsqu'ils veulent nous enlever le grain qui nous est destiné, et qne nous sommes obligés à la fin de leur céder parce que, comme vous le savez, madame, *la raiſon du plus fort est toujours la meilleure*, et ces MM. sont des personnages de poids, nous avons redouté leur influence, d'ailleurs les oiseaux de proie auroient bien pu nous être contraires, ayant un caractère tout a fait opposé au nôtre. Voilà, madame, ce qui nous a décidé à déposer seuls nos peines et nos plaintes dans votre sein; vous êtes notre souveraine et notre mère, et ce double titre nous donne des droits à votre justice et à votre bonté. Votre majesté sait combien toute la chretienneté doit à l'opération du Saint-Esprit; seroit-il possible qu'elle ne fit rien en faveur de son image. Nous avons bien tardé à vous faire parvenir nos supplications, madame, parce que jusqu'ici nous

n'avons été occupés que des malheurs qu'entraînoit notre destruction ; et dans ce moment, hélas ! nous ne sommes entourés que de ruines et de cadavres, grace *aux citoyens qui brûlent les châteaux* que le vulgaire appelle brigands. Puisse notre postérité ignorer le sort funeste de nos semblables sur lequel nous gémissions depuis plusieurs mois et particulièrement celui d'un nombre de petits innocens que l'on massacre tous les jours pour tâcher de détruire en entier notre race.

Voilà, Madame, nos voeux et nos prières qui sont le fruit de nos réflexions, ayant suivi le principe du sage qui dit, *dans tout ce que tu fais, hâte-toi lentement.* Daignez nous honorer d'une réponse favorable, et permettez-nous de vous observer que tout être vivant ne doit sacrifier son existence, que pour vous être utile, quand par lui-même il n'est pas nuisible à la société : et lorsque victimes d'une révolution à laquelle nous n'avons coopéré d'aucune manière, nous demandons pour ceux qui ont survécu à la destruction de notre ordre, qu'ils puissent au moins conserver l'espoir de voir leur patrie heureuse et tranquille avant leur mort, pourriez vous être inéxorable à

nos prières ? C'est ainsi, Madame, que nous terminons nos respectueuses remontrances;et comme nous imaginons que vous pouvez avoir beaucoup de réclamations très-justes à écouter dans ce moment-ci, et que nous ne voulons pas abuser de vos momens qui sont précieux, nous attendons, avec impatience, mais avec confiance, la nouvelle décision que vous voudrez bien porter sur notre sort. En vous demandant provisoirement une amnistie générale, même pour ceux que la crainte d'une mort injuste, ou au moins illégale aurait déterminé à s'expatrier; et pour assurer le succès de notre démarche, nous vous prions de permettre que nous fassions chanter un *Veni creator*, aux jacobins rue Saint-Honoré, suivi du pseaume *Convertimini domino ;* et aux capucins un *De profundis*, pour tous ceux qui n'existent plus. Nous avons l'honneur d'être, avec respect de votre Majesté,

Les très-humbles et très-obéissans serviteurs et fidèles sujets les Pigeons de tous les colombiers des ci-devant provinces du ci-devant royaume de France.

On mande d'Alsace qu'il y a une municipalité patriote qui va dénoncer au club des jacobins de Paris, un vieux Bailli aristocrate, qui s'est avisé de faire décréter de prise-de-corps quelques citoyens actifs qui avoient lanterné des moines et pillé un couvent, et elle démontre qu'ils ne sont nullement repréhensibles, puisque l'usage de la lanterne inventé par *la nation* de Paris, a été approuvé par l'assemblée nationale qui ne l'a pas encore proscrit; et l'on se rappelle même le propos patriotique du roi Barnave, au sujet du massacre de MM. Foulon et Berthier, qui paru très-sensé à la majorité de l'assemblée : quand au prétendu pillage, ce n'est qu'une prise de possession autorisée par les décrets de l'assemblée nationale, puisqu'il a été déclaré par des décrets *que les biens du clergé étoient à la disposition de la nation, et sous la sauve-garde de la loi*, et comme il est dit, dans l'adresse de l'assemblée nationale, rédigée par un évêque, dont la droiture égale la piété, *la nation, c'est vous, la loi, c'est vous*, &c. ce qui a été lu au prône de chaque paroisse, par le curé, il est donc clair que chaque village a droit de se croire *la nation*, et de s'emparer des biens du clergé qui

sont à sa portée, et qu'il peut-même conserver, puisqu'ils sont sous la sauvegarde de la loi et qu'il est *la loi* : ces principes sont incontestables et le pauvre Bailli de village, mérite d'être puni pour les avoir ignorés; il a écrit au Bailli de Paris pour avoir sa protection, et il a prié deux juifs qui alloient à Paris déterminer leur admission, au titre de citoyens actifs, par des argumens irrésistibles, de parler en sa faveur à MM. l'évêque d'Autun, l'abbé Grégoire, le comte de Mirabeau, le comte de Clermont-Tonnerre, Chapelier, Petion, Barnave, Duport, Robetspiere, etc, afin que lorsque sa conduite sera dénoncée, on demande l'ordre du jour; et on lui a assuré que comme les décrets qu'il a lancé contre ces citoyens très-actifs sont une noirceur, il sera protégé par les *Noirs*. On lui avoit conseillé d'aller à la barre plaider sa cause, et on l'assuroit que s'il avoit tort, il pourroit bien même la gagner en se défendant mal, et employant le langage de la servitude et de l'adulation, puisque les membres des parlemens de Rennes et de Bordeaux qui avoient raison, et qui avoient employé des moyens différens, avoient ainsi que le brave chevalier d'Albert de Rioms, perdu la cause la plus juste et la plus simple, et d'après cette assertion la seule crainte qui reste à ce pauvre client, est de n'avoir pas

eu tort, car il tient encore aux vieux préjugés, et il ose dire, que si l'assemblée nationale a le droit de s'emparer sans difficulté, du bien d'autrui, c'est parce qu'elle réunit tous les pouvoirs qu'elle s'est donnés; mais que les individus pris en flagrant délit et décrétés pour avoir assassiné et volé, lui paroissoit un peu coupables, et qu'il falloit qu'il y eut un sens caché dans les décrets, dont il est impossible de saisir l'esprit. Cette affaire sera très-intéressante, et l'on ne doute pas que M. Matthieu, ci-devant Montmorency, ne puisse y trouver un corps de délit plus aisément encore que dans l'affaire de Bordeaux.

On mande de Constantinople que le grand seigneur veut emprunter à la nation Française, les principaux acteurs qui ont opéré la révolution fameuse qui a rendu le peuple libre et roi, et le souverain *prisonnier* et *impuissant*: il compte substituer au cordon, les talens du coupe-tête, et de MM. Barnave et Guillotin. Il confiera les soins de son sérail à M. Bailli, après que M. Barnave, avec une petite Guillotine, aura opéré un déficit dans sa longue constitution, et il amusera les esclaves de sa hautesse par des contes *de grand maire* qui ont eu tant de succès à la municipalité de Paris, comme le sultan compte faire emprisonner le visir; il chargera de sa garde le général Morphée, qui a

exercé

exercé à Paris, le métier de géolier, pendant long-tems, avec une fermeté, et une incorruptibilité sans égale. MM. de Lameth commanderont les Janissaires, l'évêque d'Autun sera fait Muphti, M. le comte de Mirabeau, ayant sous lui MM. Duport, Rœderer, Robetspiere, Chapelier, Muguet, etc. sera chargé de travailler à changer la religion, et la constitution du pays. M. d'Aiguillon et mademoiselle Théroigne, entreront au sérail, et MM. de Gouy d'Arcy et de Gustine devenus muets à la demande de l'assemblée nationale de France, les y garderont sous la direction de Bailli le long, qui jouoit le rôle d'optimiste en France; puisqu'il trouvoit qu'une révolution qui avoit causé des massacres attroces pour le faire maire, et qui avoit porté le nombre des pauvres de Paris, à 120 mille, étoit fort heureuse. On espère que les Sénateurs Français opéreront la régénération de l'empire Turc, et qu'ils en baniront par les moyens indiqués, par Me. Target, l'union, la paix et la concorde, suivis jadis, du calme et de la tranquillité, et qu'enfin, on verra à Constantinople a la fin, une démocratie royale, que le grand Turc à la sotise de desirer, croyant, comme les modes viennent de France, que c'est le meilleur gouvernement.

L'autre jour, un homme du fauxbourg Saint-

Antoine, disoit à un du fauxbourg Saint-Marceau: ah, mon ami ! comme nous avons été dupe des révolutioneux , qui nous prêchoient l'égalité, et qui se servoient de nous, comme d'échelon pour monter aux honneurs; le duc avec son argent vouloit être roi, et s'il n'eût pas été plus lâche que scélérat, il le seroit; le général populaire vouloit être connétable ou généralissime de toutes les milices, M. Necker vouloit être déclaré premier ministre de la nation; M. le comte de Mirabeau vouloit être maire du Palais. Les membres de la minorité de la noblesse vouloient être pairs du royaume ou sénateurs; les Lameth, les Liancourt et autres déserteurs de la cour, vouloient établir les républiques fédératives pour en être les chefs; les avocats veulent une haute cour nationale, dans laquelle ils comptent être nommés, et dont ils feront une première chambre du corps législatif. MM. Fréteau, la Rochefoucauld, etc. veulent être maires de Paris: enfin, il n'y a pas un seul de tous ces patriotes qui ne soit un ambitieux, ils nous ont fait abattre la bastille, parcequ'ils méritoient d'y aller; ils nous ont fait amener le roi à Paris, pour lui faire sanctionner tout sans difficulté: ah mon ami ! comme nous avons été leurs dupes, et grace à leurs soins nous n'avons plus de religion, plus de roi, plus d'argent, plus de

commerce, plus d'ouvrage, et que nous ont-ils donnés en revanche, les lanternes et du papier monnoie, mais que l'un nous éclaircisse sur le danger de l'autre, et devenons sujets fidèles du plus malheureux et du meilleur des rois; rendons lui sa liberté et son autorité, et ne cherchons plus à dépouiller ceux qui nous font vivre; ne soyons ni cruels ni injustes, et tâchons de nous rappeller que nous sommes *Français*, car, il y a près d'un an que nous l'avons oublié.
